

La Chaux-de-Fonds, le 25 avril 2025

RAPPORT Viteos 25-0284.01

Concerne: Autocontrôle du réseau d'eau de la commune de Moudon
Prélèvement(s): Le 18.03.2025
Remis le:
Échantillon(s): 25-000922: MO01 - Nappe de Plan-Dessous - Station de pompage Le Plan
25-000923: MO02 - Corrençon - Route
25-000924: MO03 - Corrençon - Virage
25-000925: MO04 - Corrençon - Hortense
25-000926: MO05 - Cerjaulaz - Cerjaulaz 1
25-000927: MO06 - Cerjaulaz - Cerjaulaz 2
25-000928: MO07 - Praz Denroux - Pras Denroux
25-000929: MO08 - Corrençon-Cerjaulaz-Praz Denroux - Chalet du Mont
(avant U.V.)
25-000930: MO10 - Belflori - Belflori
25-000931: MO11 - Beauregard - Beauregard (avant U.V.)
25-000932: MO13 - Sources privées - Chalabruz
25-000933: MO14 - Sources privées - Planche-Signal
25-000934: MO15 - Le Bourg - Fontaine HP
25-000935: MO17 - Mauborget - Fontaine BP
25-000936: MO19 - Bras mort - Grand Pré
Bases légales: Ordonnance du DFI du 16 décembre 2016 sur l'eau potable et l'eau des installations
de baignade et de douche accessibles au public (OPBD).
Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux)
Commentaires: Avis de non-conformité: 20.03.2025.
Résultats intermédiaires transmis par courriel le 21.03.2025.
Résultats: Les analyses, dont les résultats figurent dans les bulletins annexés, n'ont pas révélé
de bactéries indicatrices de contamination fécale. Le nombre de germes aérobies
mésophiles respecte l'exigence.
Les analyses chimiques ont révélé des dépassements pour les échantillons et
paramètres ci-dessous:

Paramètres	Echantillons
Nitrates	Corrençon - Route Corrençon - Virage Corrençon - Hortense Cerjaulaz - Cerjaulaz 2 Praz Denroux - Pras Denroux Belflori - Belflori Beauregard - Beauregard (avant U.V.) Sources privées - Chalabruz

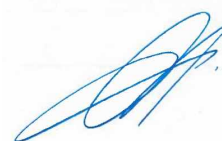
Paramètres	Echantillons
Chlorothalonil M12 (R417888)	Corrençon - Route Cerjaulaz - Cerjaulaz 2 Praz Denroux - Pras Denroux Beauregard - Beauregard (avant U.V.)
Chlorothalonil M4 (R471811)	Corrençon - Route Corrençon - Virage Corrençon - Hortense Cerjaulaz - Cerjaulaz 1 Cerjaulaz - Cerjaulaz 2 Praz Denroux - Pras Denroux Belflori - Belflori Beauregard - Beauregard (avant U.V.) Sources privées - Chalabruz Le Bourg - Fontaine HP Mauborget - Fontaine BP

Conclusions:

A l'exception de "Nappe de Plan-Dessous - Station de pompage Le Plan" et "Sources privées - Planche-Signal", les eaux brutes ne respectent pas la législation en vigueur pour les eaux du sous-sol utilisées comme eau potable ou destinées à l'être. Ces sources doivent être écartées ou traitées/mélangées avant distribution.

Les échantillons "MO15 Le Bourg - Fontaine HP" et "MO17 Mauborget - Fontaine BP", qui présentent un dépassement d'exigence pour un pesticide, ne respectent pas la législation en vigueur pour l'eau potable, l'échantillon "MO19 Bras mort - Grand Pré" la respecte.

Responsable du
laboratoire



Copie: Ville de Moudon - Services industriels,
Ville de Moudon -

Mentions légales: Cf. dernière page du rapport



* Non accrédité

** Analyse effectuée par le client

ISO 8199 (dénombrements microbiologie): nd= non détecté dans la prise d'essai analytique;

¹ présence=l'organisme est présent dans la quantité étudiée (1-2 colonies=non fiabilité statistique);

² estimation=fidélité faible (3 à 9 colonies ou supérieur au nombre maximal acceptable par boîte de pétri)

RESULTATS DES ANALYSES

Date de prélèvement:	18.03.2025		Préleveur:					
N° Échantillon:	25-000929							
Désignation:	Corrençon-Cerjaulaz-Praz Denroux - Chalet du Mont (avant U.V.)							
Paramètre	Unité	Résultat	Méthode	Norme	Date analyse	Tolérance	Limite/ Exigence	Objectif/ Valeur indic.
Prélèvement								
Température	°C	8.4	**	-	18.03.25	-	-	-
Sous-traitant								
Perfluorohexanesulfonate (PFHxS)	µg/L	<0.001	-	-	10.04.25	-	< 0.300	-
Perfluorooctanesulfonate (PFOS)	µg/L	<0.001	-	-	10.04.25	-	< 0.300	-
Perfluorooctanoate (PFOA)	µg/L	<0.001	-	-	10.04.25	-	< 0.500	-



* Non accrédité

** Analyse effectuée par le client

ISO 8199 (dénombrements microbiologie): nd= non détecté dans la prise d'essai analytique;

1 présence=l'organisme est présent dans la quantité étudiée (1-2 colonies=non fiabilité statistique);

2 estimation=fidélité faible (3 à 9 colonies ou supérieur au nombre maximal acceptable par boîte de pétri)

Mentions légales:

Le présent rapport répond aux exigences de la norme ISO/CEI 17025 et aux conditions générales de vente du laboratoire.

Les déclarations de conformité à des spécifications, normes ou bases légales ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure.

Les avis et interprétations sont donnés hors accréditation.

La reproduction, de ce rapport est autorisée sous la forme d'un fac simile intégral. La reproduction partielle de ce rapport est interdite sauf autorisation écrite du laboratoire de Viteos.

Les informations (incertitudes, contrôles qualités, etc.) relatives à l'essai peuvent être obtenues sur demande.

Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client qui peuvent affecter le résultat notamment les informations liées aux prélèvements qu'il ne réalise pas.

Lorsque le prélèvement n'a pas été réalisé par le laboratoire, les résultats ne concernent que l'échantillon analysé, tel qu'il a été reçu